

*Inauguration
de la Chaire Senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais*

Mardi 24 mars 2009

*Sous la présidence d'honneur du
secrétaire général de la Francophonie,
Son Excellence monsieur Abdou Diouf*



Chaire
senghor
de la Francophonie

Université du Québec en Outaouais

**Inauguration de la Chaire Senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais**

Le mardi 24 mars 2009

**Sous la présidence d'honneur du
secrétaire général de la Francophonie,
Son Excellence monsieur Abdou Diouf**

**Collection Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO
Cahier spécial ARUC-ISDC**



Chaire
senghor
de la Francophonie
Université du Québec en Outaouais

À la mémoire de Léopold Sédar Senghor (1906-2001)

Senghor, l'humaniste et le « passeur de cultures »

Une esquisse même sobre du portrait de Léopold Sédar Senghor (1906-2001) ne peut ignorer sa triple facette publique :

1. **Un homme d'État** : député sénégalais à l'Assemblée nationale française (1945-1955), secrétaire d'État dans le gouvernement français d'Edgar Faure, premier chef d'État de la République du Sénégal (1960-1981), un des pionniers de l'Organisation de l'unité africaine et cofondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique, devenue l'Organisation internationale de la Francophonie.
2. **Un homme de lettres** : premier Africain agrégé de grammaire (1935), professeur de lettres classiques, poète, essayiste et premier Africain subsaharien membre des « Immortels » succédant au duc Antoine de Lévis-Mirepoix (Académie française, 1^{er} juin 1983, 16^e fauteuil).
3. **Un homme de culture** : chantre de la Négritude (« le patrimoine culturel, les valeurs et surtout l'esprit de la civilisation négro-africaine ») aux côtés d'Aimé Césaire (1913-2008) et de Léon Gontran Damas (1912-1978), apôtre du métissage culturel et de la Civilisation de l'universel (« Ce que je crois : Négritude, francité, et civilisation de l'universel », 1988) et promoteur de la francophonie (« cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre »).



Son œuvre plurielle exceptionnelle (politique, littéraire, culturelle, philosophique et sociologique) a semé les germes d'une poétique et d'un être-au-monde noir qui n'ont cessé de croître aussi bien dans les dédales de la créativité littéraire que dans celles de la pensée philosophique et de l'action politique. En plus d'avoir largement contribué à définir les identités modernes, elle lui a valu de nombreuses distinctions dont les médailles de Grand-croix de l'Ordre du Lion du Sénégal, de Grand-croix de l'Ordre national du mérite français, de Commandeur des Arts et des Lettres, de Commandeur des Palmes Académiques, ainsi que plusieurs doctorats *Honoris causa* et prix littéraires.

Son legs, riche et substantiel, n'est pas resté lettre morte. S'avère de plus en plus récurrente chez les intellectuels francophones la « transculturalité », cet autre avatar du métissage culturel senghorien qui fait voler en éclats, et les frontières poétiques (formelles), et les barrières culturelles, favorisant ainsi une rencontre vraie entre les cultures. Nous sommes tous des métis culturels. En ce troisième millénaire, soyons davantage des sujets transculturels, des personnes libres dans notre propre culture, mais « tournées vers tous les vents du monde », comme a vécu Senghor, ce « passeur de cultures ».

Bernadette Kassi, Ph. D
Professeure au Département d'études langagières

Table des matières

À la mémoire de Léopold Sédar Senghor (1906-2001).....	1
<i>Table des matières.....</i>	<i>2</i>
Mot du Recteur	3
Mot du titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO ...	4
1. La Chaire Senghor de la Francophonie depuis ses origines	5
<i>Regard sur la Francophonie</i>	<i>5</i>
<i>La Francophonie comme objet d'étude scientifique.....</i>	<i>5</i>
<i>Le réseau des Chaires Senghor</i>	<i>5</i>
2. La Chaire Senghor de la Francophonie à l'UQO	7
<i>L'établissement d'une Chaire Senghor à l'UQO.....</i>	<i>7</i>
<i>Spécificité de la Chaire Senghor à l'UQO</i>	<i>7</i>
<i>Programmation de recherche</i>	<i>7</i>
Axe 1 : Francophonie et politique : penser les politiques publiques du développement	8
Axe 2 : Francophonie et économie : penser la création de la richesse en contexte de précarité	8
Axe 3 : Francophonie et diversité : penser la culture comme fondement du développement	9
<i>Programmation générale.....</i>	<i>9</i>
<i>Cadre de fonctionnement de la Chaire Senghor de l'UQO.....</i>	<i>10</i>
Titulaire.....	10
Les membres de la Chaire Senghor de l'UQO	11
Conclusion : Élargir le rayonnement de l'UQO dans le monde de la Francophonie	16
<i>Annexe I : Charte du réseau international des Chaires de la Francophonie (Chaires Senghor)</i> <i>Erreur ! Signet non défini.</i>	
<i>Annexe II : L'Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC/ISDC).....</i>	<i>18</i>

Mot du Recteur

L'attribution d'une Chaire Senghor de la Francophonie à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) vient confirmer la qualité de la recherche qui se fait à l'UQO et la renommée de nos professeurs.

La particularité de la Chaire Senghor de l'UQO sera le développement des collectivités locales. À cet égard, notre communauté de chercheurs peut s'enorgueillir de ses nombreuses réalisations dans ce domaine par le truchement de plusieurs de nos instances de recherche actuelles. L'expertise de nos professeurs est en effet largement reconnue sur les plans national et international dans le domaine des innovations sociales et du développement des communautés.

Le rayonnement international des activités d'enseignement et de recherche qui se font à l'UQO ouvre toutes grandes les portes à de nombreuses occasions de collaboration et d'échanges, à l'instar du modèle privilégié par le réseau des chaires Senghor.

La Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO pourra certainement miser sur cet ensemble de dispositifs de recherche et sur les réseaux déjà en place pour contribuer à l'enrichissement du savoir et pour rayonner encore davantage au sein de la communauté universitaire internationale.

Félicitations au titulaire de la Chaire Senghor de l'UQO, Jean-François Simard, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, ainsi qu'aux autres professeurs de ce département et du Département d'études langagières qui sont engagés dans les travaux de la Chaire et qui sont animés d'un esprit de collaboration remarquable. Je leur souhaite des travaux fructueux!

En terminant, je remercie de tout cœur Son Excellence Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, de nous honorer de sa présence à l'occasion du lancement de cette Chaire Senghor en sol québécois. C'est un honneur qui rejaillit sur l'ensemble de notre communauté universitaire ainsi que sur toute la Francophonie.



*Le Recteur de l'Université du Québec en Outaouais,
Jean Vaillancourt*

Mot du titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO

Nous marquons aujourd'hui le coup d'envoi des activités de la première Chaire Senghor à voir le jour en Amérique. Cette étape dans l'histoire de la Francophonie universitaire est d'autant plus significative et structurante qu'elle se fait sous le haut parrainage du secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Abdou Diouf. Sa présence à nos côtés est à la fois une marque d'encouragement et une source d'inspiration.



La création de cette Chaire, unique en son genre, n'aurait pu se concrétiser sans l'appui indéfectible de nombreux partenaires de la communauté universitaire. Au premier chef, qu'il me soit permis de remercier notre recteur, monsieur Jean Vaillancourt, ainsi que le vice-recteur à l'enseignement et la recherche, monsieur Denis Dubé. Tous deux ont offert un soutien inconditionnel à l'égard de ce projet. Un projet qui du reste ne serait resté qu'une belle lettre d'intention, sans la présence d'une solide équipe de chercheurs qui se sont démarqués, au cours des dernières années, par la qualité de leurs travaux dans l'espace de la Francophonie. Qu'il me soit enfin permis de souligner toute mon appréciation à l'égard de l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) qui offre à la Chaire Senghor un remarquable soutien organisationnel et financier.

L'enthousiasme que suscite, tout autant dans le corps professoral que chez les étudiants, la création de cette nouvelle Chaire, démontre clairement que ce regroupement stratégique de chercheurs vient combler un réel besoin scientifique et occuper un espace jusqu'ici laissé vacant. Regrouper des chercheurs francophones est une chose, regrouper des chercheurs sur la Francophonie en est une autre. À l'heure où les universitaires se rassemblent sur une base individuelle, au sein d'un très grand nombre d'associations internationales, au demeurant de plus en plus impersonnelles, on compte encore trop rarement de réseaux internationaux de Chaires qui ont la volonté de mettre en commun l'expertise d'équipes relativement petites, mais très dynamiques, sur un même objet d'étude. Cette volonté de fédérer, de mobiliser, de partager et de diffuser est au cœur du projet des Chaires Senghor mis de l'avant par son fondateur, le professeur Michel Guillou, que nous tenons ici à saluer tout particulièrement.

Mon souhait le plus cher est de voir notre action s'inscrire en complémentarité scientifique et pédagogique avec ces deux grands opérateurs de la Francophonie que sont l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor d'Alexandrie, pour contribuer, ce faisant, à la consolidation d'une Francophonie participative et analytique.

Jean-François Simard, Ph.D.

Professeur

Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie

1. La Chaire Senghor de la Francophonie depuis ses origines

Regard sur la Francophonie

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) a vu le jour à Niamey, en 1970. Elle regroupait alors 21 pays et gouvernements ayant en partage l'usage de la langue française. Au cours de son premier quart de siècle d'existence, la Francophonie intergouvernementale, par le biais de l'ACCT, a essentiellement centré son action sur la coopération culturelle.

Au milieu des années quatre-vingt-dix, dans la foulée de l'effondrement du mur de Berlin, la Francophonie fait peau neuve et change de nom. L'ACCT est rebaptisée « Organisation internationale de la Francophonie ». L'OIF décide alors d'élargir sa mission et d'y inclure un volet résolument politique, ce qui du reste s'est brillamment illustré par le rôle déterminant qu'elle a joué dans l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, officiellement reconnue par l'Unesco. La Francophonie regroupe aujourd'hui 68 pays et gouvernements, membres ou observateurs, au sein desquels on dénombre quelque 200 millions de locuteurs parlant le français. Parmi ces nombreux opérateurs, la Francophonie compte l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université Senghor (Égypte).

La Francophonie comme objet d'étude scientifique

La remise en question de l'actuelle mondialisation économique et financière, le besoin de solidarité, de justice sociale et de diversité, la nécessité d'une relance du dialogue des cultures, bref, l'aspiration à « une autre mondialisation », mettent en pleine lumière l'intérêt des communautés géoculturelles organisées autour des grandes langues internationales partagées. La Francophonie constitue à cet égard l'un des forums les mieux structurés. C'est pourquoi, il a semblé indispensable de placer l'étude de la Francophonie dans le contexte de la mondialisation mais aussi du dialogue interculturel.

En effet, la Francophonie dont nous parlons ici se propose non pas comme la Francophonie de la fin du XIX^e siècle – la première Francophonie liée à l'expansion coloniale – non pas comme la seconde, fille de la décolonisation, proposée dans les années 60 par le Sud pour fonder un Commonwealth à la française, mais comme la Francophonie du dialogue et des échanges dans une perspective d'union géoculturelle. Avec cette troisième Francophonie, nous passons des espaces postcoloniaux aux espaces de dialogue interculturel.

Le réseau des Chaires Senghor

C'est à l'Université Jean Moulin Lyon 3 que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative de créer, en novembre 2000, la première Chaire Senghor de la Francophonie. D'une certaine manière, les Chaires Senghor sont devenues à la Francophonie ce que les Chaires Jean Monnet sont pour l'Europe. L'originalité de cette nouvelle Chaire résidait

dans la prise en compte de la Francophonie comme thématique universitaire de formation et de recherche. Cette heureuse initiative ne pouvait rester sans lendemain.

À l'instar de la Chaire Senghor de l'Université Jean Moulin 3, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a ouvert sa propre Chaire de la Francophonie en septembre 2003. L'aventure fait maintenant boule de neige. Le réseau compte actuellement une douzaine de Chaires à travers le monde. Mais voilà, ce réseau ne s'était pas encore officiellement établi au sein d'une université nord-américaine.



Le titulaire de la Chaire de Lyon 3, le professeur Michel Guillou, ancien Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), assure la direction du réseau des Chaires depuis sa création. Il faut par ailleurs savoir que l'appellation Chaire Senghor de la Francophonie est en quelque sorte « labellisée » et officiellement reconnue par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Tableau 1 : Titulaires des Chaires Senghor

Chaires	Nom et Prénom	Fonction hors titulaire de chaire
Alexandrie (Égypte)	Caroline GAULTIER	Directrice au Département « Patrimoine culturel » de l'Université Senghor d'Alexandrie
Beyrouth (Liban)	Katia HADDAD	Professeur au Département des lettres françaises de l'Université Saint-Joseph
Bucarest (Roumanie)	Ioan PANZARU	Recteur de l'Université de Bucarest
Cluj-Napoca (Roumanie)	Toader NICOARA	Doyen de la Faculté d'histoire et de philosophie
Hanoi (Vietnam)	Chau PHAM SANH	Vice-directeur à l'Institut des relations Internationales de Hanoi
Ile Maurice	Vinesh Y HOOKOOMSING	Vice-président de l'Université de Maurice
Lyon (France)	Michel GUILLOU	Directeur de l'IFRAMOND
Ouagadougou (Burkina Faso)	Joseph PARE	Ministre des Enseignements secondaires, supérieur et Recherche scientifique du Burkina Faso
Perpignan (France)	Albert LOURDE	Doyen de la FIDAF de l'Université de Perpignan
Yaoundé (Cameroun)	Jean Tabi MANGA	Recteur de l'Université de Yaoundé 2
Gatineau (Canada)	Jean-François SIMARD	Professeur au Département de travail social et de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais
Montréal (Canada) (en construction)	Micheline CAMBRON	Professeure au Département de littérature de langue française de l'Université de Montréal

2. La Chaire Senghor de la Francophonie à l'UQO

L'établissement d'une Chaire Senghor à l'UQO

L'Université du Québec est le plus important réseau universitaire québécois. Près de 65 000 étudiants le fréquentent quotidiennement. L'Université du Québec en Outaouais est la plus jeune composante de ce réseau. Elle dénombre quelque 5 500 étudiants répartis sur deux campus : Gatineau et St-Jérôme.

Le territoire que dessert l'UQO est hautement symbolique pour accueillir la première Chaire en Amérique. Située dans la région de la capitale canadienne, à quelques minutes de marche de la colline parlementaire, l'UQO est au carrefour transfrontalier des deux grands groupes linguistiques officiellement reconnus au Canada.

La Chaire Senghor de l'UQO accueille en son sein une équipe de chercheurs d'envergure internationale, en provenance de différents horizons de la Francophonie. En outre, elle bénéficie du soutien financier, organisationnel et scientifique de l'Alliance de recherche université communauté – Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC).

Spécificité de la Chaire Senghor à l'UQO

Il revient à chaque Chaire d'élaborer son propre programme d'activités et de recherche, en fonction des spécificités propres à son milieu d'accueil. La Chaire Senghor de l'UQO prévoit centrer ses travaux sur le développement des collectivités territoriales par le biais de l'étude **a)** des politiques publiques, **b)** des mécanismes du développement économique local et **c)** des rapports étroits et complexes entre culture et développement.

Les Chaires Senghor ne sont pas des chaires de recherche classiques, au sens où l'entendent de nos jours les grands organismes subventionnaires canadiens. En effet, les Chaires ne sont pas exclusivement dédiées à la recherche. Toutes comportent bien entendu un volet recherche, mais elles offrent aussi des espaces de débats, des lieux de formation sur un aspect ou l'autre de la Francophonie et des milieux d'accueil pour les étudiants, les gestionnaires et les acteurs politiquement engagés dans le développement de la Francophonie.

Programmation de recherche

Les orientations choisies ont le souci de s'inscrire en convergence et complémentarité avec les orientations thématiques et le dispositif de recherche mis en place, depuis sa création, par l'ARUC-ISDC. La Chaire compte établir un programme de recherche en trois axes que nous résumons ici succinctement.

Axe 1 : Francophonie et politique : penser les politiques publiques du développement

L'époque de l'adhésion inconditionnelle à l'aide au développement est révolue. Au Canada, comme chez les membres du Comité d'aide au développement des pays de l'OCDE, une importante révision des paramètres de l'aide au développement international s'opère. La société civile n'est pas en reste dans cette réflexion sur la finalité et la pertinence de l'aide classique au développement. À sa manière, elle a fait prendre conscience à la communauté internationale que la mondialisation n'était pas forcément un gage de développement pour les pays les plus pauvres et en appelle à l'émergence d'une nouvelle génération de politiques publiques en coopération internationale.

L'axe 1 s'inscrit dans ce contexte de remise en question de cinquante ans de promesses de prospérité pour tous, non tenues envers les pays en voie de développement. Le principal objectif scientifique de l'axe 1 est de générer des travaux de recherche portant sur l'incidence des politiques publiques (qu'elles soient locales, nationales ou internationales) sur le développement des collectivités et plus particulièrement de mettre en lumière les nouvelles pratiques sociales et les innovations institutionnelles qui découlent de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement. Les professeurs Jean-François Simard, Thibault Martin et Ndiaga Loum seront membres de cet axe.

Axe 2 : Francophonie et économie : penser la création de la richesse en contexte de précarité

Sans renoncer à sa mission culturelle et politique, il y a lieu aujourd'hui de reconnaître que l'un des principaux défis de la Francophonie est de penser le développement de la richesse en contexte de précarité. Comment ne pas se poser cette question, alors que 52 % de la Francophonie est aujourd'hui africaine et que ce pourcentage ira en s'accroissant dans les décennies à venir?

Depuis Hirschman, un grand nombre d'économistes et de sociologues ont démontré que la création de la richesse ne passe pas seulement par la production de biens et de services, mais encore et peut-être surtout par la structuration de nouveaux rapports sociaux, rapports dont la Francophonie, comme espace de préférence, pourrait être le vecteur. La Francophonie regorge de succès (micro et macro) économiques qui méritent d'être partagés, en outre au moyen d'études de cas.

À cet égard, les travaux de Louis Favreau et Abdou Salam Fall, membres de l'ARUC-ISDC, témoignent à quel point les alternatives économiques et sociales, même celles qui sont encore au stade de l'expérimentation, représentent des contributions, quoique partielles, suffisamment significatives pour être prises en compte dans toute stratégie de développement économique, stratégie qui fait encore cruellement défaut à la Francophonie. Louis Favreau, Lucie Fréchette et Martin Robitaille seront membres de cet axe.

Axe 3 : Francophonie et diversité : penser la culture comme fondement du développement

L'Axe 3 entend constituer une équipe d'études et de recherche, dont les travaux auront pour objet l'étude des liens entre la culture et le développement au sein de la francophonie, notamment dans les civilisations africaines. En prenant pour point de départ l'étude de l'œuvre et de la pensée senghorienne, sans oublier les discours contestataires de ses détracteurs, l'équipe examinera les transformations de ces discours et leur impact sur l'évolution des produits culturels francophones contemporains, ainsi que leur place dans les schémas de développement. L'équipe de l'Axe 3 définira un programme de travail dont l'objectif général est de faire de l'UQO, dans le cadre de la Chaire Senghor de la Francophonie, un pôle des activités scientifiques (études et recherches) et culturelles autour de l'œuvre de Senghor. L'équipe sera dirigée par Yao Assogba, professeur au Département de travail social et sciences sociales et comprendra également les professeurs Christiane Melançon et Bernadette Kassi du Département d'études langagières.

Programmation générale

La Chaire Senghor de l'UQO se définit comme un espace de réflexion universitaire sur la Francophonie dans sa dimension internationale. Outre le développement de recherches axées sur la Francophonie dans le développement des communautés à l'échelle internationale, la Chaire de l'UQO entend se spécialiser dans la mobilisation des connaissances et l'offre de tribunes de débat aux échelles régionales, nationales et internationales. C'est dans cet esprit que la Chaire élaborera une programmation où, en plus de la recherche que nous avons précédemment traitée, l'on retrouvera :

- une contribution pédagogique (par exemple, un cours sur la Francophonie dans le cadre de la maîtrise en sciences sociales du développement - actuellement en processus d'approbation -, un cours, ou une partie de cours, dans le secteur des études langagières, des séminaires à l'intention des étudiants inscrits aux cycles supérieurs);
- des activités de diffusion scientifique et de débats publics (par exemple, un colloque sur l'héritage de Camille Laurin (père de la loi 101), des séminaires sur la pensée de Senghor et les valeurs sociales qui traversent encore aujourd'hui les perspectives de développement en Afrique);
- un plan de diffusion écrite (articles scientifiques et de vulgarisation, etc.) dont une nouvelle collection Chaire Senghor de la Francophonie au sein des cahiers de l'ARUC-ISDC;
- un site Internet;
- un fonds documentaire proposé à la bibliothèque pour soutenir les enseignements sur la Francophonie;

- des activités grand public diversifiées pour faire connaître Senghor et son apport à la Francophonie (par exemple des dîners-causeries, des soirées thématiques ouvertes au public).

Cadre de fonctionnement de la Chaire Senghor de l'UQO

Les Chaires Senghor sont agréées par le Réseau international des Chaires Senghor pour une période de quatre ans et l'attribution est renouvelable. La Chaire Senghor de l'UQO s'est officiellement jointe au Réseau des Chaires Senghor à l'occasion du dernier bureau international des Chaires, qui se tenait en marge du dernier Sommet de la Francophonie, à Québec, en octobre 2008. À la suite de résolutions émanant de la commission des études et du conseil d'administration de l'UQO, le professeur Jean-François Simard en a été désigné le titulaire.

Titulaire

Jean-François Simard, docteur en sociologie

Professeur chercheur au Département de travail social et des sciences sociales

Université du Québec en Outaouais

Tél. : 819 595-3900 poste 2295

jean-françois.simard@uqo.ca



Le titulaire de la Chaire est le professeur Jean-François Simard, chercheur régulier à l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) et membre du Centre de recherche en développement territorial (CRDT). Il détient un doctorat en sociologie de l'Université Laval. Ses travaux de recherche portent principalement sur la gouvernance territoriale, la décentralisation des politiques publiques, les structures administratives régionales et la gestion du développement. Avant d'embrasser la carrière universitaire, Jean-François Simard a œuvré dans le domaine de la politique active, notamment à titre de député à l'Assemblée nationale du Québec (1998-2003). En outre, il a été membre du Bureau international de l'Assemblée des Parlementaires de la Francophonie (APF) et a par la suite assumé la charge de ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau. Jean-François Simard a été membre du conseil d'administration de l'Office franco-québécois de la jeunesse. Il a dirigé plusieurs délégations officielles du gouvernement du Québec au sein de différentes institutions interministérielles de la Francophonie dont la CONFEMEN et la CONFEJES. Il est actuellement membre du conseil d'administration du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et du conseil d'administration de l'UQO. Il est Commandeur de l'Ordre de la Pléiade. Jean-François Simard sera professeur invité à l'École nationale d'administration (ÉNA), à Strasbourg, à l'automne 2009.

Les membres de la Chaire Senghor de l'UQO

Yao Assogba, docteur en administration scolaire

Professeur chercheur au Département de travail social et des sciences sociales

Université du Québec en Outaouais

Tél. : 819 595-3900 poste 2201

yao.assogba@uqo.ca



Yao Assogba a fait ses études universitaires en sociologie et en sciences de l'éducation à l'Université Laval où il a obtenu son Ph.D. Il est professeur titulaire au Département de travail social et des sciences sociales de l'UQO. Ses domaines de spécialisation et d'expertise sont l'insertion socio-professionnelle et la migration des jeunes, le développement communautaire en Afrique et au Québec, le développement international ainsi que la méthodologie de la recherche en sciences sociales. Il est chercheur régulier à l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), membre de l'Observatoire Jeunes et société et du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS). Il est également chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) à l'UQO. Il a publié des ouvrages sur l'insertion des jeunes au Québec, le développement des communautés locales en Afrique, l'épistémologie en sociologie et sur l'oeuvre du sociologue camerounais Jean-Marc Éla et l'oeuvre du sociologue français Raymond Boudon.

Louis Favreau, docteur en sociologie

Professeur chercheur au Département de travail social et des sciences sociales

Université du Québec en Outaouais

Tél. : 819 595-3900 poste 2233

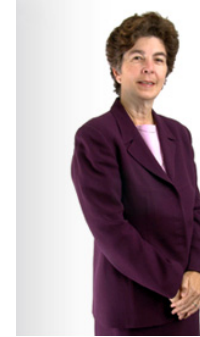
louis.favreau@uqo.ca



Professeur titulaire au Département de travail social et des sciences sociales de l'UQO, Louis Favreau dirige la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Il coordonne l'axe développement local à l'international à l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) et est membre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT). Docteur en sociologie, il détient aussi une formation en travail social et une solide expérience d'organisateur communautaire. Il a récemment contribué au développement du doctorat en sciences sociales appliquées de l'UQO. Ses travaux de recherche et ses publications au Québec et sur la scène internationale ont contribué à l'avancement des connaissances et des pratiques dans les domaines de l'organisation communautaire, du développement local, de l'économie sociale et de la sociologie des mouvements sociaux. Ses travaux plus récents traitent principalement du développement local au Québec, d'économie coopérative et sociale, de développement international. Louis Favreau a été actif dans le monde de l'édition à la revue *Nouvelles pratiques sociales* puis à la revue *Économie et solidarités*. Il est actuellement codirecteur de la collection Pratiques et politiques sociales des Presses de l'Université du Québec.

Lucie Fréchette, docteure en psychologie

Professeure chercheuse au Département de travail social et des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais
Tél. : 819 595-3900 poste 2326
lucie.frechette@uqo.ca



Docteure en psychologie, Lucie Fréchette est professeure titulaire au Département de travail social et des sciences sociales de l'UQO. Elle est directrice de l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) et coordonne depuis 1993 le CÉRIS (Centre d'étude et de recherche en intervention sociale). Elle a longtemps contribué à l'édition scientifique notamment comme rédactrice en chef de la revue *Nouvelles pratiques sociales*. Elle a occupé des postes administratifs dont la direction du Département des sciences humaines et celle du Département de travail social et des sciences sociales de l'UQO. Ses expertises en psychologie communautaire et en travail social l'ont amenée à participer à de nombreuses recherches au Québec, en Europe, en Amérique latine et dernièrement en Afrique. Ses publications et travaux les plus récents se situent dans les domaines du développement social, des politiques familiales municipales, du loisir communautaire, de la migration interrégionale des jeunes, de la prévention sociale et du développement international.

Ndiaga Loum, docteur en communication

Professeur chercheur au Département de travail social et des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais
Tél. : 819 595-3900 poste 2235
ndiaga.loum@uqo.ca



Ndiaga Loum est juriste, politologue, professeur de communication internationale au département de travail social et de sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est l'auteur de deux ouvrages (*Les Médias et l'État au Sénégal : l'impossible autonomie*, L'Harmattan, 2003, *Médias à l'école, Manuel de l'enseignant et Guide d'encadrement*, écrit en collaboration avec Michel Sénécal, Panos, 2005), et de plusieurs autres publications portant sur des questions diverses : fracture numérique et solidarité Nord/Sud, médias, religion et pouvoir en Afrique, Droits de la personne et relations internationales, etc. En dehors de ses activités d'enseignement et de recherche, Ndiaga Loum est aussi expert en droit international humanitaire et à ce titre il a servi pendant deux ans au sein de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples comme adjoint du Rapporteur spécial sur les prisons et les conditions en Afrique.

Thibault Martin, docteur en sociologie

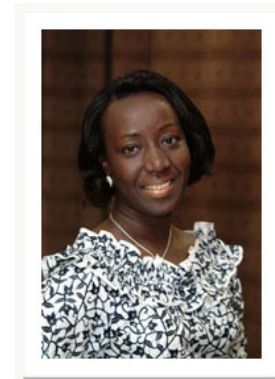
Professeur chercheur au Département de travail social et des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais
Tél. : 819 595-3900 poste 2210
thibault.martin@uqo.ca



Thibault Martin détient un doctorat de l'Université Laval en sociologie (2001) pour lequel il a obtenu le Prix d'Excellence de la Faculté des sciences sociales. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages sur les questions autochtones, notamment *De la banquise au congélateur : mondialisation et culture au Nunavik* (2003, UNESCO et Presses de l'Université Laval), primé par l'Association internationale des sociologues de langue française. Il a codirigé le premier ouvrage, *Autochtonies. Vues de France et du Québec* qui fait la synthèse sur les enjeux politiques, juridiques et théoriques de la question autochtone au sein de la francophonie, que ce soit en Afrique, Amérique du Sud, Québec ou Polynésie. Il s'intéresse aux stratégies développées par les communautés autochtones afin de s'insérer dans la modernité sans pour autant perdre leur identité et leurs valeurs. Après avoir enseigné la sociologie des questions autochtones à l'Université de Winnipeg, il est aujourd'hui professeur de sociologie et coordonnateur du programme de maîtrise en développement régional à l'UQO. Il est chercheur régulier à l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC).

Bernadette Kassi, docteure en littératures francophones

Professeure chercheuse au Département d'études langagières
Directrice du Module des lettres
Université du Québec en Outaouais
Tél. : 819 595-3900 poste 2239
bernadette.kassi@uqo.ca



Bernadette Kassi détient un doctorat en littératures francophones de l'Université Laval, un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en relations publiques (Option Rédactologie) de la même université et une maîtrise en lettres modernes de l'Université nationale de Côte d'Ivoire (Campus de Cocody). Auteure d'une thèse de doctorat sur les littératures francophones du Québec et de l'Afrique subsaharienne selon une approche socio-sémiotique comparée des Sujets du discours, elle a publié divers travaux sur la question (communications, articles et chapitres ou coordination d'ouvrages collectifs). En tant que membre du Centre international de documentation et d'échanges de la Francophonie (CIDEF, 1^{er} août 1995, Université Laval) auquel est affiliée L'Agora francophone internationale (AFI), elle a rédigé et présenté le rapport des séances du premier Colloque international « Francophonie au pluriel » (Paris, mai 2001) de l'AFI. Professeure à l'UQO depuis 2003, Bernadette Kassi est aussi membre du Conseil international d'études francophones (CIEF). Ses travaux portent actuellement, d'une part, sur la critique au féminin des littératures francophones, la littérarité des textes romanesques et les résonances du discours senghorien dans les discours contemporains et, d'autre part, sur la lisibilité et l'intelligibilité des textes utilitaires.



**Christiane Melançon, docteure en lettres françaises,
réd. a.**

Professeure et chercheuse au Département d'études
langagières

Université du Québec en Outaouais

Tél. : 819 595-3900, poste 4429

christiane.melancon@uqo.ca



Christiane Melançon, professeure titulaire, Université du Québec en Outaouais, détient un Ph. D. en lettres françaises de l'Université d'Ottawa. Depuis 2007, elle est présidente du Conseil international d'études francophones (CIÉF), association internationale ayant pour objectif le développement des études, de la recherche, des publications et des productions francophones ou portant sur la francophonie dans le monde. Après avoir été directrice du Module des lettres et directrice-fondatrice du Département d'études langagières de l'UQO, elle est maintenant chercheuse associée au Centre de recherche en technologies langagières. Elle mène en outre divers travaux sur les études langagières (breffage et transmission du savoir expert, interface langagier-machine) ainsi que sur la littérature contemporaine (identité et imaginaire dans la poésie, notamment, de l'Afrique subsaharienne).

Martin Robitaille, docteur en sociologie

Professeur chercheur au Département de travail social et des
sciences sociales

Université du Québec en Outaouais

Tél. : 819 595-3900 poste 2232

martin.robaille@uqo.ca



Martin Robitaille est professeur au Département de travail social et des sciences sociales de l'UQO. Il détient un doctorat et une maîtrise en sociologie de l'Université de Montréal. Avant de devenir professeur-chercheur à l'UQO en 2001, il a acquis plusieurs années d'expérience de recherche dans le milieu communautaire et le secteur de l'emploi et de la formation. Ses domaines de spécialisation et d'expertise sont le développement territorial, la formation et l'emploi, les mouvements sociaux ainsi que les identités sociales et professionnelles. Ses principaux travaux de recherche concernent le développement local et régional, la concertation des acteurs et la décentralisation ainsi que la professionnalisation de l'action publique territoriale. Il coordonne l'axe développement socioéconomique des territoires de l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) et est aussi membre de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) et du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

Denis Dubé, docteur en physique atomique expérimentale

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Université du Québec en Outaouais

Tél. : 819 595-3935

denis.dube@uqo.ca



Après des études en physique à l'Université Laval où il complète un doctorat en physique atomique expérimentale, Denis Dubé devient professeur en informatique à l'Université du Québec à Hull en 1985. À ce moment il rejoint l'UQAH dans le cadre de programmes spéciaux associés à la formation des maîtres de l'enseignement professionnel. Ses travaux de recherche appliquée en informatique lui permettent de développer du matériel didactique destiné à l'enseignement des notions d'électronique numérique à tous les niveaux de formation. En 1991, il est nommé directeur du Département d'informatique, poste qu'il occupe pendant quatre années. En 1994, il cumule la fonction de directeur du Module de l'informatique à celle de directeur du Département d'informatique. En 1995, il est choisi comme premier titulaire du poste de doyen des études et de la recherche de l'UQAH. Jusqu'en 1998, il coordonne des dossiers majeurs de développement académique dans plusieurs secteurs de l'Université. C'est en 1998 qu'il devient vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Par delà ses activités régulières, il joue un rôle de leadership en matière d'intégration des technologies de l'information et des communications à la formation.



Conclusion : Élargir le rayonnement de l'UQO dans le monde de la Francophonie

Il nous faut rappeler que l'Université du Québec en Outaouais inscrit formellement au coeur de ses orientations stratégiques l'internationalisation de ses activités. La politique de l'UQO à cet égard encourage en outre : « le développement de la pensée critique face à la mondialisation ».

Le projet de Chaire Senghor s'inscrit directement dans cette orientation. De plus, cette nouvelle Chaire vise le renforcement de la présence de l'UQO dans le vaste réseau universitaire francophone. Elle souhaite également attirer de nouvelles clientèles étudiantes, en provenance de tous les horizons de la Francophonie.

* * *



Chaire Senghor de la Francophonie UQO
Université du Québec en Outaouais (UQO)
283, boul. Alexandre-Taché
C.P. 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec)
Canada J8X 3X7
Téléphone : 819 595-3900 poste 2295

www.uqo.ca/chaire-senghor
senghor@uqo.ca

Annexe I : Charte du réseau international des Chaires de la Francophonie (Chaires Senghor)

Afin de contribuer en milieu universitaire au développement de la Francophonie en tant qu'espace géoculturel et économique dans la mondialisation, il est créé un réseau des Chaires de la Francophonie.

Article 1 :

Les établissements d'enseignement supérieur accueillant une Chaire de la Francophonie sont signataires de la présente Charte.

Article 2 :

Les Chaires sont créées par décision de l'Assemblée des Chaires.

Article 3 :

Les Chaires de la Francophonie ont pour objectif de contribuer à faire de la Francophonie une activité universitaire de plein exercice en matière de formation et de recherche.

Article 4 :

Les Chaires de la Francophonie contribuent à la prise de conscience par le monde académique (étudiants et enseignants), des enjeux du pluralisme culturel et linguistique dans la mondialisation et du rôle politique de la Communauté francophone en matière de paix, de démocratie et de dialogue solidaire des cultures.

Article 5 :

Les Chaires de la Francophonie pour remplir leurs mandats, assurent des enseignements modulaires dédiés à la Francophonie géopolitique, culturelle et économique ainsi que des formations professionnelles. Elles mènent des études et des recherches disciplinaires et interdisciplinaires sur l'espace francophone, et tout particulièrement en matière de dialogue des cultures, de multilinguisme, de démocratie et de coopération.

Article 6 :

Les Chaires de la Francophonie sont organisées en réseau d'échange des connaissances et savoirs en matière de Francophonie et de Mondialisation et de partage des ressources documentaire, méthodologique et pédagogique.

Article 7 :

Les Chaires de la Francophonie favorisent la mobilité de leurs enseignants et étudiants ainsi que la cotutelle et la codiplomation par les établissements.

Article 8 :

Le réseau des Chaires de la Francophonie a son secrétariat à l'Institut pour l'étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND) - Université Jean Moulin Lyon 3. Il tient son Assemblée générale au moins tous les deux ans. Sa présidence est tournante et décidée à chaque Assemblée générale.

Annexe II : L'Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC/ISDC)

La Chaire Senghor bénéficie du soutien organisationnel, scientifique et financier de l'ARUC-ISDC.



L'Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC/ISDC) financée principalement par le CRSH, étudie les pratiques innovatrices des communautés locales et des régions en matière de développement de services de proximité, de création d'emplois, de formation de la main-d'œuvre locale et régionale et de revitalisation économique et sociale de milieux en difficulté et elle est dirigée par madame Lucie Fréchette.

Elle regroupe 26 chercheurs (UQO, UQAM, UQAC, UQAR, U. Laval, U. Ottawa) dont 7 à l'international (France, Suisse, Sénégal, Belgique, Chili, Burkina Faso) et 13 partenaires d'institutions locales ou régionales et de réseaux communautaires ou publics québécois ou canadiens.

Les travaux de l'ARUC se déploient en 3 axes : 1) le développement social des communautés; 2) le développement socioéconomique des communautés et des régions; 3) le développement local à l'international. L'ARUC-ISDC publie des cahiers, offre des séminaires. Elle a également créé la collection « Initiatives » qui publie des ouvrages sur des thèmes relatifs au développement communautaire.

Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC)

Université du Québec en Outaouais (UQO)
283, boul. Alexandre-Taché
C.P. 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec)
Canada J8X 3X7
Bureau A1103
Téléphone : 819 595-3900 poste 2296
aruc-isdc@uqo.ca



Site de l'ARUC-ISDC: www.uqo.ca/aruc

Site de l'Observatoire en économie sociale, développement régional et organisation communautaire: www.uqo.ca/observer

